



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du lundi 27 octobre 2025

Président : M. Pierre LONGERE.

Présents : Mme HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL.

COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE 2025-2026

INFORMATIONS :

Qualifiés au 7^{ème} tour (fédéral) : 20 équipes.

La commission régionale des Coupes félicite les clubs qualifiés pour le 7^e tour :

District 1 : SS Allinges.

R3 : AS Savigneux Montbrison – Atom Sport Pierrelatte – US Ecotay Moingt – Montréal La Cluse.

R2 : AAM Lapalisse – Nord Lozere Ent. – Ol. Villefontaine – L'Etrat Sp.

R1 : Rhône Vallées FC – FC St Cyr Collonges.

N3 : Hauts Lyonnais – Thonon Evian Gd Genève – FC Chamalières – AC Seyssinet – Lyon Duchère – US Feurs.

N2 : Andrézieux Bouthéon FC

NAT : F. Bourg en Bresse Peronnas 01 – Le Puy Foot 43 Auv.

Et les 4 CLUBS L2 : ANNECY FC, CLERMONT FOOT 63, GRENOBLE F38 et AS. ST ETIENNE.

DOTATION COUPE DE FRANCE MASCULINE 2025-2026

TOURS	Nombre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur - L2
7 ^{ème} tour	184	6 000 €	6 000 €
8 ^{ème}	92	12 000 €	18 000 €
32 ^{ème} F	64	25 000 €	43 000 €
16 ^{ème} F	32	40 000 €	83 000 €
8 ^{ème} F	16	50 000 €	133 000 €
¼ F	8	85 000 €	218 000 €
½ F	4	170 000 €	388 000 €
Finaliste	1	450 000 €	838 000 €
Vainqueur	1	850 000 €	1 238 000 €

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2025-2026

Rappel des dates :

5^{ème} tour : le WE du 08/09 novembre 2025.

6^{ème} tour (finale régionale) : le WE du 23 novembre 2025

Rappel important règlement :

ART 4 - Terrains

A partir du 3ème tour, les rencontres doivent obligatoirement se dérouler sur un terrain classé au minimum en T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum.

COUPE DE FRANCE FEMININE 2025-2026

Rappel des dates :

Qualifiés au 1^{er} tour FFF : 9 équipes

- 4^{ème} tour (finale régionale) : Dimanche 2 novembre 2025.

Rappel important règlement :

ART 9 – Classification des terrains

A partir du 3ème tour et jusqu'à la fin de la phase régionale, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum. A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain de repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire, à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée. Si aucun des deux clubs ne dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

COUPE LAURAFoot MASCULINE 2025-2026

3^{ème} tour : le samedi ou dimanche 1 et 2 novembre 2025.

4^{ème} tour : le samedi ou dimanche 15 et 16 novembre 2025.

COUPE LAURAFoot FEMININE 2025-2026

Informations :

Inscrits : 63 équipes de ligue et district.

Cadrage : 19 octobre 2025 : 8 équipes qualifiées.

1^{er} Tour : le dimanche 23 novembre 2025 à 14 h 30 : 46 équipes concernés, seront exemptés les 9 équipes qualifiées au 1^{er} Tour fédéral

2^{ème} Tour : le dimanche 08 février 2026. : 32 équipes, toutes les équipes restantes jouent.

8^{ème} de finale : le lundi 06 avril 2026.

1/4 de finale : le vendredi 01 mai 2026

1/2 finale : le jeudi 14 mai 2026.

Finale : le 06/07 mai 2026.

COURRIERS RECUS

CR Sécurité : PV Organisation 6èT/CF : OL Rillieux et Guéreins Genouilleux. Transmis aux délégués désignés.

FFF : Invitation tirage des 1^{er} et 2è Tours Coupe de France Féminines le 5 novembre 2025. Noté.

OL Rillieux : Invitation match et réception au 6èT/CF. Remerciements.

US Annecy le Vieux : Invitation soirée du club. Remerciements.

Le Président de la Commission,

Pierre LONGERE

La Secrétaire de Séance,

Abtisse HARIZA